

hygena.

CONDITIONS SAV SALLE DE BAINS

MAJ Novembre 2020

Généralités

HYGENA vous offre des garanties commerciales gratuites selon les modalités précisées dans les conditions de garantie.

Cette prise en charge en SAV gratuit couvre le remplacement du produit défectueux dans le cadre d'une installation correcte, d'un entretien régulier et d'une utilisation normale, pendant toute la période de garantie.

En dehors des conditions générales de garantie, une commande SAV peut être assurée mais elle sera facturée.

Dans le cas où le réassort serait impossible (si le composant n'est plus disponible sur le marché) un composant / un revêtement similaire ou un remboursement serait proposé.

Preuve d'achat

La demande de prise en charge ne sera acceptée que sur présentation de la preuve d'achat (facture ou ticket de caisse).

Modalités de traitement des commandes SAV

Les commandes SAV sont expédiées sous 5 à 10 jours ouvrés après réception de votre commande selon la taille des colis.

Les colis encombrants nécessitant un envoi dans le flux normal sont expédiés sous 15 jours.

Les commandes SAV sont envoyées au magasin.



Conditions de remplacement et mise à disposition des pièces détachées

La durée de mise à disposition des pièces détachées est de minimum 2 mois après la date d'achat, elles seront délivrées sous 2 mois maximum.

Au-delà de ces 2 mois si les pièces détachées ne sont plus disponibles, c'est la garantie qui prend le relais soit par un remboursement du produit ou par le remplacement par un modèle équivalent.